

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé « fruits et légumes » du 2 février 2016

Le Conseil spécialisé fruits et légumes de FranceAgriMer s'est réuni le 2 février dernier sous la présidence de Patrick Trillon.

Conjoncture : cours globalement bas pour les fruits et légumes d'hiver

Chou-fleur : de nouveau en crise

En crise conjoncturelle du 20 novembre 2015 au 4 janvier 2016, le chou-fleur est sorti de crise début janvier avec le rafraîchissement des températures, le ralentissement de la production et le retour des consommateurs. Mais depuis le 2 février, le chou-fleur est à nouveau en crise conjoncturelle, en raison de la hausse des températures, de la présence des produits européens et d'un disponible important.

Salade : déséquilibre du marché

En crise conjoncturelle du 18 novembre au 12 janvier 2016, le marché de la salade peine à retrouver son équilibre malgré des prix en dessous des coûts de production et l'amplification des destructions au champ. Sur l'année 2015, les achats des ménages ont baissé de 2% par rapport à 2014 et les cours restent bas en 2016.

Pomme : regain d'activité après les fêtes

Après les fêtes, le secteur de la pomme a connu un regain d'activité en janvier : une demande plus présente sur le marché intérieur et une concurrence moins forte des autres fruits de saison. Cependant, la demande est prudente. Le grand export reste un débouché porteur, en particulier pour les variétés Club et Gala. Les cours sont globalement stables, proches de ceux de la campagne précédente, mais en dessous de la moyenne quinquennale.

Kiwi : offre supérieure à la demande

L'offre française est importante, supérieure à la demande avec une forte concurrence européenne et une pénurie de gros calibres. La météo ne favorise pas la consommation et le commerce est peu actif en début de campagne. Des actions de mise en avant en janvier ont permis de redynamiser un peu le marché mais les cours sont inférieurs à la moyenne quinquennale.

Pour en savoir plus sur les documents de conjoncture diffusés au Conseil spécialisé:

<http://www.franceagrimer.fr/index.php/filiere-fruit-et-legumes/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

Étude relative à la notion de proximité dans la filière fruits et légumes frais

FranceAgriMer a financé une étude sur la notion de proximité dans la filière fruits et légumes, réalisée par le cabinet Blézat Consulting. Une notion dépourvue de base juridique et qui reste très floue.

Le cabinet d'études a exploré la perception de la proximité pour les différents acteurs de la filière (coopératives, commerce de gros et de détail, grande distribution), via trois études de cas portant sur la pomme, l'endive et la fraise. Avant tout, la proximité apparaît comme un concept polymorphe influencé par trois grands piliers : le couple « bassin de production et bassin de consommation », le produit et ses caractéristiques (périssabilité, concurrence, lien terroir et variétés) et les caractéristiques de l'acteur. La proximité est, pour la majeure partie des acteurs interrogés, un critère secondaire qui intervient après la qualité, révèle l'étude. Par ailleurs, le calcul coût-bénéfice ne lui est pas toujours favorable. Enfin, la proximité est avant tout perçue, au niveau de l'aval, à travers la relation qu'entretiennent les détaillants avec leur clientèle. Au niveau de l'amont, il s'agit d'une notion de distance par rapport au lieu de production.

En savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/index.php/content/download/42358/395829/file/SYN-FEL-2016-etude%20proximite%20FL.pdf>

Le Conseil spécialisé a décidé de poursuivre cette première approche par une seconde étude ciblant le consommateur en vue de déterminer plus finement sa perception et ses attentes en matière de produits dits de proximité.

Stratégie filières : avancement des plans d'actions et révision de la stratégie nationale des programmes opérationnels en 2016

Le Conseil spécialisé a fait un point sur l'état d'avancement des plans d'actions de la filière (fruits et légumes frais et transformés, pomme de terre). En particulier, il a mis en évidence les leviers techniques existants pour conforter la démarche agro-écologique et la nécessité de faciliter leur diffusion.

De même, il a souligné l'importance de la réflexion engagée au titre de la stratégie nationale des programmes opérationnels qui devra mobiliser la profession au cours des prochains mois.

En effet, dans le cadre de l'OCM fruits et légumes, la France doit déposer auprès de la Commission une stratégie nationale des Programmes opérationnels pour le 15 septembre 2016.

Les travaux ont démarré avec les professionnels et devraient déboucher sur un projet finalisé en juin 2016.

Rénovation des vergers : assouplissement des conditions d'éligibilité des petits fruits rouges

Le Conseil a adopté un projet de décision du Directeur général concernant l'éligibilité des petits fruits rouges (cassis, framboise, groseille et myrtille) au programme de plantation dans les vergers arboricoles. Même si les variétés ne sont pas inscrites au catalogue officiel des espèces et des variétés de plantes du Ministère, elles seront éligibles, à partir du moment où elles font l'objet d'une protection communautaire des obtentions végétales auprès de l'Office communautaire des Variétés Végétales ou si elles sont inscrites au catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées d'un autre pays de l'Union européenne.

Pour en savoir plus, consulter les documents diffusés au Conseil spécialisé :
[http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Fruits-legumes/2016/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-du-2-fevrier-2016/\(filiere\)/690/\(nodeActu\)/697](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Fruits-legumes/2016/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-du-2-fevrier-2016/(filiere)/690/(nodeActu)/697)

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr